

Pologne : rejet de la loi anti-avortement

Partage international n° [339](#) - Novembre 2016

A la suite de manifestations massives dans tout le pays, le parlement polonais a rejeté à une écrasante majorité une proposition de loi d'interdiction quasi totale de l'avortement. Le 2 octobre 2016, plus de 100 000 personnes, principalement des femmes vêtues de noir, comme symbole de deuil pour la perte de leurs droits dans ce domaine, ont cessé le travail et boycotté l'école dans le cadre d'un mouvement de grève nationale contre cette proposition de loi. Des manifestations de solidarité ont également eu lieu à Paris, Berlin, Bruxelles, Londres et dans d'autres villes européennes ainsi qu'aux Etats-Unis.

Cette proposition de loi présentée au parlement polonais aurait interdit l'avortement dans presque toutes les circonstances, sauf les cas où la grossesse menacerait la vie de la mère. Mais, comme l'a souligné Amnesty International, la loi aurait mis les femmes en danger : « *En l'absence de directives*

claires, le fardeau aurait porté sur les épaules des médecins qui, pour rester dans la légalité, auraient retardé le plus longtemps possible la décision de provoquer un avortement. » La loi envisageait une peine de prison pouvant aller jusqu'à cinq ans pour les femmes qui auraient cherché à avorter et les médecins qui auraient pratiqué des avortements.

« *Un grand nombre de femmes et de jeunes filles dans ce pays ont estimé qu'on ne leur accordait aucun pouvoir, qu'elles n'étaient pas traitées sur un pied d'égalité, qu'elles n'avaient pas le droit d'exprimer leur opinion,* explique à *The Guardian* Magda Staroszczyk, coordinatrice de la grève. *C'est une opportunité pour nous d'être vues et entendues.* » On les a vues et entendues portant des pancartes où l'on pouvait lire : « *On ne nous avilira pas et chantant : Arrêter les fanatiques !* »

Pologne

Date des faits : 2 octobre 2016

Sources : Common Dreams ; theguardian.com

Thématiques : [femmes](#)

Rubrique : La voix des peuples